**Convocation du Conseil Municipal** du 2 novembre 2021 adressée individuellement à MM. les Conseillers Municipaux avec pour ordre du jour :

- Délibération vente terrain assainissement

- Problème assainissement village de Groux

- Délibération virements de crédits

- Travaux Club House

- Travaux logement 167 le bourg ouest

- Adressage

- Questions diverses

**Séance du 9 novembre 2021 à 18 heures 00**

L’an deux mille vingt et un, le neuf novembre, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à la mairie de SOULIGNAC, sous la présidence de Monsieur Michel DULON, Maire.

**Présents :** Michel DULON, Bruno LAVILLE, BOUDON Chantal, VIALA Jérôme, Benoît DUPOUY, ABERLEN Juliena, PLAULT Nicolas, VAZ Florence, NUNES Alcino, TILLHET Richard, BERLAND Maryline

**Absent :**

**Secrétaire de séance :** Bruno LAVILLE

Monsieur le Maire propose d’ajouter à l’ordre du jour une délibération :

* Location logement 857 Ter le Bourg Est

**DELIBERATION VENTE TERRAIN ASSAINISSEMENT**

Une réunion a eu lieu avec le SIAEP, ils vont venir sur place calculer la surface. Le géomètre va venir pour faire un relevé topographique.

**PROBLEME ASSAINISSEMENT VILLAGE DE GROUX**

Monsieur le Maire précise que 90 % des maisons sont non conformes. Il est évoqué le projet de faire un assainissement semi-collectif. Le coût d’un assainissement individuel est d’environ 8 000 € à 10 000 €. Le syndicat n’est pas opposé à ce projet, et les habitants sont d’accord. Ce projet est à étudier.

**DELIBERATION VIREMENTS DE CREDITS**

Monsieur le Maire précise qu’il y a lieu de faire un virement de crédits pour régler l’achat du terrain assainissement. Crédit à ouvrir au compte 2111 opération 10024 pour 700 € et crédits à réduire au compte 2135 opération 10031 pour 700 €

Pour : 11 Abstention : 0 Contre : 0

**LOCATION LOGEMENT 857 TER LE BOURG EST**

Monsieur le Maire précise que le logement 857 Ter le Bourg Est, est loué depuis le 1er novembre 2021 pour une durée de trois ans, soit jusqu’au 31 octobre 2024.

Le loyer sera de 591 Euros, il sera révisable chaque année sur la base de l’indice du 2ème trimestre.

Le dépôt de garantie sera équivalent à un mois de loyer soit 591 €.

Pour : 11 Abstention : 0 Contre : 0

**TRAVAUX CLUB HOUSE**

La commission bâtiment s’est réunie. Il faut rappeler Mme LALOUES pour le Permis de Construire. M. TILLHET a contacté le Président de chasse pour lui montrer les plans.

**TRAVAUX LOGEMENT 167 LE BOURG OUEST**

La commission bâtiment va se réunir pour voir les travaux à réaliser.

**ADRESSAGE**

Lors de la dernière réunion, la commission adressage a revu les différentes voies de la commune, et les a renommées.

**QUESTIONS DIVERSES**

* Homologation terrain de football : pour que des matches aient lieu à Soulignac, il faut des toilettes et que la main courante soit réparée. La commission d’homologation reviendra lorsque les travaux seront réalisés.
* Devis ballon d’eau chaude vestiaire : M. le Maire présente le devis de M. NUNES Antonio qui s’élève à 2 823,60 € TTC. Le conseil municipal est d’accord pour que ces travaux soient réalisés.
* Agglomération « Bourdieu » : il est envisagé de passer le « Bourdieu » en agglomération, l’entretien et le fauchage seraient à la charge de la commune. Une zone 30 serait instaurée de chez M. SEINSEVIN au hangar de M. BOUDON. Il est nécessaire d’aller voir sur place.
* Cérémonie du 11 novembre : elle aura lieu à 11 h, un apéritif sera ensuite servi à la mairie.
* Projet GAÏA : M. le Maire présente le projet GAÏA qui expérimente sur les territoires ruraux de Nouvelle Aquitaine, de nouvelles approches en faveur des publics éloignés de l’emploi. L’ambition du projet est de maximiser l’impact social de la commande publique, compléter l’offre d’accompagnement socio-professionnel du territoire et accompagner vers l’emploi de 600 personnes. Ce projet pourrait être intéressant pour les travaux du club house et principalement pour la peinture.
* Chantal BOUDON présente le devis de « Cécilia » pour différents travaux de peinture : portail du cimetière, portes + ferrures, les bancs de l’église, la main courante du stade, et la croix. Le devis s’élève à 2 992 €. Le conseil est d’accord pour que ces travaux soient réalisés.
* Il a été demandé qu’un aspirateur soit acheté pour le nettoyage de l’église.
* Noël : la distribution des cadeaux aux enfants se fera le 11 et 12 décembre